

DÉCRYPTAGE

9,4 Md€

C'est l'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires français en 2015.

Source : Ministère de l'Agriculture - Agreste

» Un chiffre en progression de 267 millions d'euros par rapport à 2014. Cet excédent diminue en produits bruts de 101 millions d'euros, l'augmentation des exportations céréalières ne compensant pas la hausse des importations de fruits. Il progresse de 368 millions d'euros en produits transformés sous l'impulsion des ventes de vins et d'alcool.

L'agriculture biologique poursuit sa croissance

Les surfaces bio ont progressé de 17 % en 2015 et couvrent désormais 4,9 % du territoire agricole. L'année 2015 a également été marquée par une percée de la consommation : 9 Français sur 10 consomment bio, au moins occasionnellement.



» Selon l'Agence Bio, le nombre d'exploitations agricoles françaises converties à l'agriculture biologique au 31 décembre 2015 s'est établi à 28 725, soit une progression de 8,5 % par rapport à 2014. Les fermes bio représentent ainsi 6,5 % du nombre total d'exploitations agricoles. L'agriculture bio est pratiquée sur 1,3 million d'hectares, soit 4,9 % de la surface agricole utile (SAU), en hausse de 17 % par rapport à 2014. En 2007, la part de l'agriculture bio ne représentait que 2 % de la SAU. Avec 4 940 exploitations engagées en bio, l'élevage de bovins lait et viande est la filière la plus représentative de l'agriculture bio, devant la viticulture (4 310 exploitations), les cultures légumières et le maraîchage (4 150 exploitations), les grandes cultures (3 790 exploitations) et les cultures fruitières (2 910 exploitations). Territorialement, la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon se place largement en tête des régions converties au bio, avec 6 474 exploitations, soit 1 sur 5. Elle est suivie par Auvergne-Rhône-Alpes (4 204 exploitations) et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (4 185 exploitations).

100 000 emplois directs

Au sein de l'Union européenne, la France occupe la 3^e position en surface, derrière l'Espagne (1,6 million ha) et l'Italie (1,4 million ha) et la 17^e en part de SAU convertie (avec 4,9 %), loin derrière l'Autriche, leader européen (20 %), la Suède (16,6 %) et l'Estonie (16 %). Selon l'Agence Bio toujours, l'agriculture bio génère environ 100 000 emplois directs en équivalent temps plein en France. Près de 70 % de ces emplois sont localisés dans les exploitations, les fermes bio générant en moyenne un supplément de main-d'œuvre de 60 %, compa-

rativement aux exploitations conventionnelles. Les activités de transformation et de distribution, qui voient le nombre d'opérateurs progresser respectivement de 3 % et 8 % en 2015, génèrent quant à elles 30 % des emplois de la filière. Les activités liées à la recherche, au développement et au contrôle mobilisent 2 % des emplois.

Un marché de 5,5 milliards d'euros

En ce qui concerne la consommation de produits bio, l'Agence Bio relève qu'elle a atteint un record en 2015. Selon le dernier baromètre Agence Bio / CSA, 89 % des Français ont consommé bio en 2015, au moins occasionnellement, contre 75 % en 2014 et 54 % en 2003. Les Français sont 65 % à consommer bio régulièrement, contre 37 % en 2003, c'est-à-dire au moins une fois par semaine. Plus de 8 Français sur 10 achètent des produits bio, 65 % en achètent au moins une fois par mois. Achetés par 78 % des consommateurs de produits bio, les fruits et légumes devançant au palmarès les produits laitiers, les œufs, les produits d'épicerie, les boissons, la viande et le vin. En 2015, le marché des produits bio s'est élevé à 5,5 milliards d'euros, en hausse de 10 % par rapport à 2014. Il place la France au 2^e rang européen, derrière l'Allemagne et devant l'Italie. Les trois quarts des produits bio consommés en France, 76 % exactement, sont produits en France. L'Union européenne et les pays tiers se partagent le solde de l'approvisionnement. Près de la moitié des importations est constituée de produits exotiques et de spécialités gastronomiques non produits en France. À lui seul, le vin représente les deux tiers des exportations françaises de produits bio. ■



© DR

avec
Philippe Quirin

ÉLEVEUR À BURBACH (67)

L'assurance des Prairies, l'atout **sécurité**

Adepte de l'autonomie fourragère, Philippe Quirin attendait une assurance récolte adaptée aux prairies. Dès la 2^e année de souscription, l'assurance du Crédit Agricole a fait ses preuves.

» Le Crédit Agricole propose depuis fin 2015 une assurance destinée à couvrir les risques climatiques sur prairies. Plus de cinq ans de recherche et développement ont été nécessaires à sa conception, reposant notamment sur un indice de production fourragère mesuré par satellite. Plus de 300 éleveurs, dans toute la France, ont participé à la mise au point et à la validation du modèle. Parmi eux, Philippe Quirin, à la tête d'un troupeau de 160 bovins dont 70 laitières en Alsace, conduit en bio. « Quand la proposition m'a été faite de participer à l'expérimentation sur l'assurance des prairies, je n'ai pas hésité, se souvient l'éleveur. Je consacre 150 ha sur 180 ha à la production fourragère, faite de prairies permanentes et temporaires. Les 30 ha de céréales complétant l'assolement sont également valorisés en alimentation fermière. Les

achats extérieurs d'aliments se limitent aux minéraux et à quelques concentrés. » Sauf en 2015.

Le test de la sécheresse 2015





L'année dernière, l'exploitation a été victime de la sécheresse. La troisième en 20 ans d'activité pour l'Earl Kleinwald. La plus sévère aussi. « J'ai subi une perte de production de fourrage de 100 t, soit environ le tiers de ma production, estime Philippe Quirin. Je ne disposais pas de stock de report et j'ai dû acheter du foin, de la paille ainsi que des correcteurs. Heureusement que j'étais assuré. » La perte de production a été détectée par le satellite en août. En septembre, l'éleveur percevait un premier acompte pour lui permettre de racheter tout de suite de quoi nourrir ses animaux. Le solde de l'indemnité a été versé en novembre. Résultat : l'impact a été circonscrit à une très légère perte économique, due à une moindre qualité des fourrages, ceux produits comme ceux achetés, qui a affecté la production de lait. Philippe Quirin avait opté pour une franchise de 20 % et un capital assuré de 400 €/ha. « Au fil, des ans, je ferai peut-être évoluer ces deux paramètres en fonction du contexte, juge l'éleveur. Mais sur le principe, l'assurance des prairies du Crédit Agricole est mon nouvel outil de gestion et de sécurisation des risques climatiques. » ■

FOCUS

GESTION DES RISQUES, MODE D'EMPLOI

Les exploitations agricoles sont exposées à de multiples risques d'ordre climatique, économique, sanitaire environnemental, sans oublier ceux pour la santé et la sécurité. Comment les appréhender et comment les éviter ? C'est précisément le contenu d'un nouveau dispositif de formation, proposé par Vivea, le Fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant. Objectifs : sensibiliser les chefs d'exploitation à la prévention des risques et se familiariser avec les différents outils de gestion existants. Vivea a dégagé les fonds nécessaires pour former 30 000 chefs d'entreprise agricole dans les 4 ans à venir. Outre le module de formation, le Fonds met en ligne un outil de sensibilisation sur la gestion des risques (vivea.speech.me).

AGENDA

- 15-17 MARS 2016  NANCY (54)
Salon Bois-Énergie
- 26-28 AVRIL  PERPIGNAN (66)
MedFEL – rendez-vous international d'affaires des fruits et légumes
- 8-9 JUIN  STRASBOURG (67)
Salon ExpoBiogaz
- 10 JUIN  TROYES (10)
Congrès de la Fédération nationale des multiplicateurs de semences (Fnams)



LE GROUPE MÉDIA SOCIAL
DES MOMENTS CLÉS DE LA VIE

Éditeur : Uni-éditions, 22, rue Letellier, 75739 Paris
Cedex 15 • Directrice de la publication : Véronique Faujour • Comité éditorial : Pierre Fayolle, Gilles Thierry
• Rédaction : Raphaël Lecocq • Crédits photos :
IStockphoto, DR • Dépôt légal : mars 2016

Retrouvez-nous sur :

 www.credit-agricole.fr